



Palestine, pas de paix sans justice

« Palestine, pas de paix sans justice », c'est le titre de la conférence-débat que la présidente nationale de l'Association France Palestine Solidarité, Anne Tuaillet, donnera à Châtellerault, à la Maison pour tous – la MPT – mercredi 3 décembre à 20h 30. Ce sera le cœur de la 23^e Soirée de solidarité avec le peuple palestinien organisée par la section de Châtellerault de la LDH.

« Palestine, pas de paix sans justice », cela signifie qu'une paix sans effectivité du droit international à partir d'une double exigence légitime : l'application des Résolutions des Nations Unies et l'autodétermination du peuple palestinien quant à son avenir, ne peut être qu'une mystification, une pacification. Or la pacification, terme du vocabulaire militaire et colonial, ne serait rien d'autre que l'expression de l'approbation de la puissance occupante, Israël, État qui se livre aux crimes de guerre, crimes contre l'humanité, crime de génocide et crime d'invasion envers et contre l'État de Palestine. L'État de Palestine ne doit pas être mis sous tutelle comme le laissait présager la Déclaration de New York animée par la France et l'Arabie Saoudite. L'État de Palestine ne doit pas être assujetti, comme le prévoit le Plan Trump.

Parler de paix signifie penser justice. Et penser justice signifie la fin de l'occupation israélienne des Territoires occupées, soit aujourd'hui l'État de Palestine, la fin de la colonisation, la fin de l'apartheid au sein même de l'État d'Israël, et le retour des réfugiés palestiniens. Penser justice signifie envisager des sanctions de la communauté internationale contre l'État d'Israël et organiser la protection du peuple palestinien, peuple malheureux démunie de tout, à la jeunesse si traumatisée. La France doit aller jusqu'au bout de sa logique après la reconnaissance de l'État de Palestine. Elle doit peser résolument au sein du Conseil de sécurité de l'Onu et au sein de l'Union européenne pour que justice se mette en place et que l'espoir de paix ne reste pas une vision de l'esprit. Pour ce faire, nous, citoyennes et citoyens de Châtellerault, nous devons être entendus lorsque nous clamons que le peuple palestinien a soif de justice, soif de paix, comme nous-mêmes ici, et que la France a le droit et le devoir, la mission et la liberté de frayer un chemin vers la reconnaissance pleine et entière des attributs de l'État de Palestine comme état de droit. C'est cela faire humanité et non rester confiné dans un silence honteux. Aidons nos gouvernants !

Mercredi 19 novembre à 18h 30, à la Maison de la Poésie de Poitiers, 198 rue du faubourg du Pont neuf à Poitiers, une soirée poésie est organisée en l'honneur des Palestiniennes et des Palestiniens autour du tract poétique « Gaza, un corps » de Malika Berak, ancienne conseillère culturelle au consulat général de France à Jérusalem et ancienne ambassadrice. Malika Berak avait participé à l'exposition « Gaza méditerranéenne » à l'Institut du Monde Arabe à Paris. Elle est aussi poète. Je vous engage à participer à cette soirée poésie de la MPP.